



UN CHAPITRE
D'UNE HISTOIRE INÉDITE¹.



La France était déchargée du poids d'un monstre, et pourtant, au lieu de la joie pu-

¹ M. le comte de Ségur a bien voulu prêter au livre des *Cent-et-Un* l'appui de son talent et de son nom. Quoique le chapitre qu'il a daigné nous adresser s'éloigne du cadre adopté pour cet ouvrage, nous n'avons point hésité à lui donner place ici, certain que l'intérêt puissant qu'il présente et la signature de l'auteur nous serviraient d'excuse auprès de nos souscripteurs. Nous sommes heureux d'ailleurs de pouvoir les initier à l'avance aux curieuses recherches contenues dans ce fragment de l'histoire de Charles VIII que va publier très-incessamment M. le comte de Ségur. (NOTE DE L'ÉDITEUR.)

blique, on voyait une inquiétude générale. Louis XI regretté, cela était-il possible! Mauvais père, odieux mari, frère et fils parricide, c'était le seul tyran de sa longue dynastie. Son règne avait été cruel; sa vie, fourbe; sa mort, lâche; sa mémoire était détestée, et cependant elle apparaissait encore comme l'une des plus grandes ombres des rois de la troisième race.

C'est qu'en lui le peuple avait reconnu une qualité, sans laquelle il n'y a guère eu d'homme d'état célèbre: beaucoup d'autorité dans le caractère, un égoïsme souverain, et ce royal sentiment de son importance qui finit par attirer tout à soi. Ajoutez une grande foi dans ce but bien fixe et bien déterminé, un regard ferme dans cette direction vers laquelle il se précipita d'abord, puis marcha et même rampa. Mais il n'importe, il ne s'agit ici que de son but. Il fut en cela l'homme de son siècle, il en eut la pensée dominante. Et en effet, la France du quinzième siècle, pressée de sortir des ténèbres et de la brutalité des temps féodaux, penchait toute plus que jamais vers le pouvoir royal.

Or, en Louis XI, vices et qualités, tout fut tourné vers ce grand courant des choses d'alors. Dominé par cette pensée de la concentration du pouvoir, il la fit dominer sur tout. Roi dans le vice, orgueil et bassesse, corruption et cruauté,

tout lui fut bon; il se servit de tout, et cela avec tant d'impudeur et une si perverse nature, que loin de paraître l'esclave de ces vices, eux plutôt semblent à ses ordres; loin d'agir sous leur influence, il en est maître! ce sont d'autres sujets! il est prince encore dans cette région de ténèbres! Poussé par la Providence qui se sert aussi de tout, on croit voir en lui le génie du mal, punissant, réprimant les puissants du siècle par leurs vices et par leurs propres excès, qu'il dompte en les outrant.

La France regrettait donc en ce tyran celui de la féodalité! elle reconnaissait aussi que sous ce prince, médiocre homme de guerre et fourbe politique bien reconnu, soit bonheur, soit plutôt que, dans le cours si variable des choses de ce monde, une persévérance active et obstinée doive toujours finir par rencontrer des circonstances favorables, de grands résultats avaient été obtenus. Elle se voyait agrandie de la Bourgogne et de la Franche-Comté, recueillies sur les folies de Charles-le-Téméraire; de l'Anjou, de la Provence et du Maine, acquis par testament; de la Cerdagne et du Roussillon, achetés à prix d'or; du duché de Bar et de l'Artois, retenus par fraude; elle remarquait des prétentions pécuniaires élevées contre la Lorraine, ce qui en préparait la conquête. Elle avait vu, dans Paris

même, les fiançailles de l'héritier du trône avec une fille de Maximilien d'Autriche, ce qui pouvait donner un jour des droits sur les Pays-Bas. Enfin, un droit de succession au duché de Bretagne venait d'être acheté à la maison de Penthièvre, droit faible, mais en main forte, qui marquait la route à suivre et poussait en avant son successeur. Il lui montrait ainsi le dernier pas à faire sur la grande voie de toute la troisième race pour l'extinction des grands fiefs et pour leur réunion à la couronne.

Au milieu de tant de faits ou ébauchés, ou accomplis, et de si immenses résultats, obtenus sans prétention à l'éclat et à la gloire, on comprend pourquoi Louis XI apparaissait à la France comme l'une des plus singulières et des plus fortes têtes, comme l'une des figures les plus colossales qui eussent passé sur son trône. C'est pourquoi, lui tombé, elle craignit que dans ce grand vide il n'accourût des tempêtes; que le ressort féodal ne rejaillît d'autant plus violemment qu'il avait été plus comprimé. Mais ce long écrasement l'avait presque brisé. Épuisée de sang et d'argent par les guerres, par les confiscations, par l'échafaud; étouffée sous le poids sans cesse croissant du trône, la féodalité était mourante, et l'un des plus grands pas du moyen au moderne âge, presque achevé.

Toutefois, il restait encore à la crainte publique trop de fondement. Si la féodalité dans les seigneurs n'était plus à redouter, celle des princes du sang, muette et courbée devant le vieux roi, devait se relever dangereuse sous le gouvernement d'une femme : mais cette femme était Anne de Bourbon-Beaujeu, fille aînée de Louis XI, son élève et sa favorite; victime des défauts de son père, elle n'avait hérité que de ses talents. Agée de vingt-trois ans, elle joignait toutes les grâces, toutes les beautés de son sexe aux vertus du nôtre. C'était une âme d'homme dans un corps de femme. Elle enveloppait de douceurs et de charmes une volonté entière et vigoureuse; un esprit mâle, prompt à concevoir, tourné tout entier aux affaires et qui y était propre. Mais ici sa figure suffisait; on verra, dans ses actions, son caractère.

Dans ce choix, le reste convenait. Anne de France, qu'on appelait Madame, était depuis long-temps gouvernante de Charles; elle était sa sœur aînée, la première par sa naissance, et cependant sans prétention au trône, à cause de son sexe et de son mariage avec le sire de Beaujeu, cadet de la branche de Bourbon. La tutelle du jeune roi ne pouvait donc être remise en des mains plus accoutumées, plus hautes et plus sûres. Anne s'en empara sans hésiter, apprê-

ciant ce fardeau, s'attendant à ce qu'il lui serait disputé, et ne s'en étonnant pas. Heureusement, pendant les trois premiers mois, une prétention rivale, la plus dangereuse de toutes il est vrai, mais expirante, put seule s'élever. C'était celle de la reine-mère, Charlotte de Savoie, alors mourante. Sa fille sut à la fois respecter les droits d'une reine, d'une mère, et leur susciter des obstacles jusqu'au jour où finit cette lutte en même temps que cette infortunée. Ces trois mois suffirent à Madame pour asseoir son autorité.

Cependant, il avait fallu montrer à la France impatiente son nouveau roi; mais alors sur ce trône naguère si formidable, ses avides regards n'aperçurent qu'un enfant de treize ans, petit, délicat, dont les jambes longues et grêles semblaient supporter avec peine un buste gros, court, bizarrement composé d'une large poitrine et de hautes épaules, d'où se détachait à peine une énorme tête. Cette tête elle-même offrait dans les traits de sa figure le même désaccord que l'on remarquait dans le reste de sa personne. C'était une semblable disproportion entre leur partie inférieure et leur partie supérieure. Un menton rond et menu, des lèvres minces, une bouche petite, rentrée, disparaissant sous un nez long et aquilin qui partait d'un front large

et séparait des yeux d'une grandeur singulière.

Un âge si insuffisant, un extérieur si inharmonieux et son attitude timide, gauche, embarrassée, déconcertèrent la bonne volonté française si reconnue pour tous les événements en général. Toutefois, rebutée par ces dehors, son espoir se tourna vers le dedans, où son intérêt ne tarda pas à pénétrer; mais il se trouva que le nouveau maître de ses destinées était sans éducation, sans instruction, sans rien de cet usage du monde qui parfois en tient lieu; qu'il ne savait ni écrire ni même lire, et qu'enfin il n'avait encore vu de son royaume que le château d'Amboise. C'était là que Louis XI l'avait tenu renfermé, alléguant la faiblesse de sa complexion et défendant qu'on lui donnât d'autres soins que ceux qu'exigeait sa santé.

Ainsi, tout repoussait. Mais cette bonne France, pays de sentiment, plus porté aux personnes qu'aux choses, et qui s'est long-temps plu à ses princes, s'opiniâtra dans son espoir. Se rattachant aux moindres symptômes, dans la douceur des regards de celui-ci elle se plut à prévoir celle de son règne; dans la vivacité de leur éclat, qui, dit-on, était remarquable, elle vit un rayon naissant de célébrité. Et quand elle apprit qu'en effet, sous cette bizarre et faible enveloppe, il y avait un esprit ardent et chevaleresque qui s'in-

dignait de son ignorance, s'efforçait de la vaincre et se passionnait à la lecture des Commentaires de César et de la Vie de Charlemagne, elle put pressentir d'après elle-même, où tout marche par accès et excès, qu'à un règne tourné tout à l'utile succéderait bientôt un règne tout à la gloire. Mais on ne lui dit pas que, soit première, soit seconde nature, c'est-à-dire, soit légèreté d'esprit ou habitude d'inoccupation, ce prince serait incapable de toute application sérieuse; qu'au lieu d'être la tête de son royaume, il n'en serait tout au plus que le bras. Qu'ainsi, la destinée de son règne dépendrait du hasard d'un favori, et qu'il ne saurait ni s'en passer ni le choisir.

Heureusement, et malgré la fiction de l'ordonnance de Charles VII, qui fixait à quatorze ans la majorité des rois, tout en celui-ci était mineur encore pour quelques années. Ce temps suffit; mais il était indispensable. En effet, le génie actif, inquiet et remuant du feu roi laissait le trône engagé fort avant dans une multitude d'entreprises considérables, en butte à une foule d'ennemis, étrangers ou domestiques, et pesant d'un poids insupportable sur un peuple et une noblesse écrasés d'impôts ou de redevances de toute nature; le moment était critique; il devait décider du sort de la France. Serait-elle une

grande monarchie? présenterait-elle sous un chef puissant un solide et redoutable ensemble? ou serait-elle morcelée entre les princes du sang en fiefs à peu près indépendants de la couronne? La lutte du trône contre la féodalité était donc arrivée à son moment le plus décisif. Dans cette perplexité, on reconnut que l'un des traits les plus remarquables de l'habileté de Louis XI, était d'avoir confié toute cette destinée aux mains d'une fille de vingt-trois ans.

Mais d'abord, pour s'en montrer digne, il fallait savoir en conserver la direction, car les rivaux ne manquaient pas. Il s'agissait du pouvoir, et comme il arrive de tout temps, quelque épineux que fût le maniement de tant d'affaires, tous s'en croyaient capables.

En effet, la reine-mère est à peine expirée que deux nouveaux prétendants à la régence se présentent. L'un est Louis, duc d'Orléans, premier prince du sang, le petit-fils de celui qui fut assassiné par le duc de Bourgogne. Il est gendre de Louis XI par son mariage forcé avec Jeanne la bossue, sœur cadette de la régente. On lui oppose un serment de soumission; Louis XI le lui a fait prêter, le parlement l'enregistra; par cet acte, il a déclaré d'avance se soumettre aux dispositions qu'il plairait au roi de prendre pour la tutelle. Mais, dans cette précaution, Louis